



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/975/Corr.1*
S/1996/443/Corr.1*
10 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Point 55 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 17 juin 1996, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Page 1

Le premier paragraphe doit se lire comme suit :

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-jointe une lettre datée du 17 juin 1996 qui vous est adressée par S. E. M. Osman Ertuğ, représentant de la République turque de Chypre-Nord.

Page 2, annexe

Le premier paragraphe doit se lire comme suit :

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie d'une lettre datée du 17 juin 1996 qui vous est adressée par S. E. M. Atay A. Raşit, Ministre des affaires étrangères et de la défense de la République turque de Chypre-Nord, au sujet de la visite que M. Alecos Michaelides, Ministre chypriote grec des affaires étrangères, a récemment effectuée au Siège de l'ONU et des observations qu'il a faites sur la question de Chypre lors d'une réunion officieuse du Conseil de sécurité tenue le 14 juin 1996.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.